

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XX

Québec, 7 décembre 1907

No 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — Apostolat de la prière, 258. — Chronique des diocèses, 259. — Quelques journalistes catholiques des Etats-Unis et du Canada, 262. — La réorganisation de l'Eglise de France, 264. — Ce que peut la femme chrétienne, 268. — La persécution religieuse, 270. — Bibliographie, 271.

Calendrier

— o —

8	DIM.	b	II de l'Avent. IMMACULÉE-CONCEPTION , 1 ^{cl.} Titul. de la Basilique. <i>Kyr.</i> royal. II Vép., mém. du dim.
9	Lundi	fb	De l'octave.
10	Mardi	b	Translation de la Ste Maison de Lorette, <i>abl. maj.</i>
11	Merc.	fb	Jeune S. Damase I, pape et confesseur.
12	Jendredi	fb	De l'octave.
13	Vend.	r	Jeune . Ste Lucie, vierge et martyre.
14	Samd.	fb	De l'octave.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

8 décembre, Sainte-Anne de Beaupré. — 9, Saint-Aubert.
— 10, Couvent de Saint-Ephrem. — 11, Saint-Jean, I. O. —
13, Stadacona.

Apostolat de la prière

— o —

INTENTION GÉNÉRALE POUR DÉCEMBRE 1907

LES ESPÉRANCES CATHOLIQUES

L'espérance, voilà une vertu qui devrait être aisée aux catholiques, surtout lorsqu'il s'agit des biens de la vie future. Ne répètent-ils pas, en effet, chaque jour : « J'espère votre grâce en cette vie et votre gloire dans l'autre ? » Et pourtant il y en a beaucoup qui disent fréquemment le mot découragé des disciples d'Emmaüs : « Nous espérions. »

Nous espérions, c'est le mot des âmes faibles et sans énergie. Le mot vraiment chrétien, c'est : « Nous espérons. » Sans doute nous n'avons pas le droit d'attendre à coup sûr les biens de la fortune ou de la santé, ni même le triomphe de la religion à une date fixe. Dieu ne nous a rien promis de semblable. Mais ce qu'il nous a promis, ce qu'il nous accordera certainement, c'est pour nos âmes la grâce d'abord, la gloire ensuite, à la condition que nous soyons fidèles. A son Église il a promis la victoire finale, mais en se réservant de laisser la lutte se prolonger autant qu'il le jugera nécessaire.

Nous doutons parfois de la bienveillante bonté de la Providence, parce que nous ne voyons qu'un seul plan possible, ou pour notre sanctification personnelle ou pour le triomphe de l'Église. Mais Dieu voit plus haut et plus loin que nos yeux humains. Ayons donc confiance en Lui ; sachons attendre Celui qui est patient parce qu'il est éternel.

Oui, c'est surtout la confiance qui nous manque, et peut-être la foi. Si nous étions intimement persuadés que notre Dieu, notre Père, notre Rédempteur, n'a rien de plus à cœur que le bien de nos âmes, que le bien de l'Église fondée au prix de son sang, nous nous abandonnerions en toute sécurité à sa vigilance paternelle. Sachant qu'il est bon et puissant, que pourrions-nous craindre ? Redisons souvent cette invocation, qui, depuis quelques années, a relevé tant d'âmes lasses, consolé tant de malheureux, converti tant de pécheurs, fortifié tant de chrétiens faibles et découragés : « Sacré Cœur de JÉSUS, j'ai confiance en vous ! » Si un semblant de doute retient sur nos lèvres ce cri

d'amour filial, disons au moins, en toute humilité: « Sacré Cœur de JÉSUS, je veux avoir confiance en vous! »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens espèrent fermement en vos promesses.

Résolution apostolique: Parler souvent d'espérance et de confiance en Dieu.

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de Monseigneur Marois, V. G., administrateur du Diocèse, ont été nommés:

M. l'abbé Od. Veilleux, curé de Saint-Elzéar.

M. l'abbé Aug. Vézina, curé de Saint-Philémon.

— Le cycle annuel de l'Adoration des Quarante-Heures a recommencé, dimanche dernier, 1^{er} de l'Avent, à la Basilique. Mgr l'Administrateur a chanté la messe d'ouverture et présidé à la procession solennelle du Saint-Sacrement.

Les décorations de la Basilique, durant ces fêtes des Quarante-Heures, étaient de toute beauté, et surpassaient peut-être celles des années passées, sinon par la richesse, au moins par la grâce et la délicatesse.

— Les dimanches de l'Avent, M. l'abbé Eug. Roy fera le sermon à la grand'messe, dans la Basilique, sur l'œuvre de l'Action sociale catholique, dont il est le directeur. Il a commencé dimanche dernier cette série de conférences, qui intéresseront, sûrement, les fidèles de Québec et qui feront d'eux tous, nous l'espérons, des fervents adeptes d'une œuvre qui ne demande, pour être appréciée, que d'être comprise.

— Ces derniers jours, M. l'abbé Eug. Roy a fait les prédications, à la chapelle du Séminaire et en faveur des étudiants, d'un triduum préparatoire à l'Immaculée-Conception, fête patronale de l'Université.

— La campagne antialcoolique dure encore malgré la neige et le froid. Car les journaux nous ont raconté que le 24 novembre, à Sainte-Jeanne de Neuville, MM. le Dr F.-X. Dorion et l'avocat Cam. Pouliot ont tenu une belle assemblée en faveur de l'œuvre de la tempérance. Que Dieu bénisse les efforts de ces apôtres d'une si bonne cause et les récompense de leur dévouement.

CHICOUTIMI

— Nous avons eu le plaisir d'assister, le 27 novembre, à l'inauguration de l'École normale récemment fondée à Chicoutimi pour la formation pédagogique des institutrices.

Cette institution a été confiée à la direction des religieuses du Bon-Pasteur, dont l'enseignement est si justement estimé. Ces Dames ont construit, sur les hauteurs qui dominent Chicoutimi, un très bel édifice en briques blanches, destiné à renfermer leur pensionnat et l'École normale elle-même. Très bien divisé et aménagé, cet édifice est remarquable aussi par l'abondance de lumière qui éclaire toutes les pièces de la maison. Le mobilier des classes est très soigné.

C'est le mercredi 27 novembre qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle institution pédagogique. La fête était présidée par S. G. Mgr Labrecque, et par l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique. Beaucoup de membres du clergé et toute l'élite de la société chicoutimienne assistaient à la séance littéraire et musicale donnée à cette occasion. Chant, musique instrumentale, littérature et débit, tout était de choix et fut rendu avec perfection.

À la fin de la séance, M. l'abbé J.-E. Duchesne, le distingué principal de l'École, présenta au Surintendant de l'Instruction publique une adresse remarquable de fond et de forme. M. de la Bruère fit une de ces réponses au ton si chrétien dont il est coutumier. Augurant les meilleurs résultats de la nouvelle institution pour cette intéressante région du Saguenay, et se réjouissant de la voir dirigée par des religieuses enseignantes d'une capacité si incontestable, M. le Surintendant ne manqua pas d'adresser aux élèves-institutrices des conseils de haute valeur. Mgr Labrecque, prenant ensuite la parole, exprima la satisfaction que lui faisait éprouver la fondation d'une

école normale dans sa ville épiscopale, et termina son éloquente allocution par un éloge très délicat de celui qui préside, avec une garantie morale si complète, aux intérêts de l'instruction publique en cette Province. Sa Grandeur signala aussi, en termes appropriés, le zèle, le dévouement et les aptitudes de l'inspecteur d'écoles de la région, M. J.-Ed. Savard.

— Le lendemain, accompagné par Monseigneur de Chicoutimi, le Surintendant de l'Instruction publique visita l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, et notamment l'orphelinat que les Hospitalières y ont adjoind et qui est une véritable école ménagère. Les petites orphelines, dont le nombre dépasse la centaine, firent une jolie et touchante réception aux distingués visiteurs. Mais c'est l'ouvroir et les diverses salles de travail domestique, théorique et pratique, qui les intéressa particulièrement. Les élèves ont l'occasion, par la nature même de la maison qui est leur asile, d'apprendre la pratique de toutes les occupations ménagères.

Ce qui étonne, c'est que les religieuses Hospitalières aient pu, avec des ressources si précaires, organiser et développer de pareilles oeuvres! Jusqu'ici, le gouvernement provincial n'a pu secourir beaucoup une institution aussi méritante que cet orphelinat. Mais aujourd'hui que le coffre public déborde de revenus, le gouvernement va faire bien davantage en sa faveur: nous avons eu occasion d'en recevoir l'assurance d'une excellente source, ces jours derniers mêmes.

— Le 29 novembre, l'honorable M. de la Bruère se rendit à Roberval, pour y visiter l'école ménagère tenue par les religieuses Ursulines. Car cette étonnante région du Saguenay a jusqu'à deux écoles ménagères! En tout cas, celle de Roberval, qui a déjà de l'âge, a une réputation même européenne, et il n'y a pas à insister sur sa valeur.

— A Chicoutimi, on achève de construire une grande école dans la paroisse ouvrière des Eudistes, et un véritable collège commercial, aux vastes proportions, dans le centre de la ville. Ces deux écoles seront confiés aux Frères Maristes.

L'enseignement clérical et congréganiste est donc en pleine activité à Chicoutimi, et personne n'a encore à s'en plaindre! L'Etat n'est pas davantage en danger, et la société est toujours en équilibre. . .

— Ce merveilleux Chicoutimi !

Ailleurs, il vient des personnages plus ou moins recommandables, des Etats-Unis ou d'autres pays, pour organiser des « Unions » ouvrières. A Chicoutimi, c'est un prêtre qui remplit ce rôle !

Ce prêtre, l'un des plus distingués du clergé canadien, est le supérieur actuel du Séminaire, M. l'abbé Lapointe. Sous l'inspiration de S. G. Mgr Labrecque, il est comme le directeur de l'Action sociale dans le diocèse de Chicoutimi. Il vient de promouvoir, de concert avec l'évêque et plusieurs honorables citoyens, la fondation d'une caisse coopérative d'économie, que l'on est présentement à organiser ; et le 24 novembre dernier, il fondait la Fédération ouvrière de Chicoutimi qui « a pour objet (disent les Statuts et Règlements) l'étude, la protection et le développement des intérêts moraux et matériels de ses membres. — Elle s'occupera spécialement d'améliorer la situation économique des ouvriers dans les limites de sa circonscription, en encourageant, dans la mesure de ses moyens, la mutualité catholique et nationale ; en favorisant la création, en dehors d'elle, de sociétés coopératives de consommation et de crédit, d'une bourse de travail, qui garantira le travailleur honnête contre le chômage et assurera à l'employeur des ouvriers honnêtes et compétents, d'une caisse d'économie populaire, d'unions professionnelles, d'écoles spéciales, où les jeunes gens qui ont fait leur cours modèle ou commercial dans les institutions déjà établies acquerront, avant leur entrée en apprentissage, les connaissances techniques qui leur seront indispensables dans l'exercice de leur profession ; en organisant, en un mot, le travail suivant les principes de la justice, de l'équité et de la charité, en conformité des lois du pays et en parfaite soumission aux directions de l'Eglise, notamment à celles données par les papes Léon XIII et Pie X. » — Heureux Chicoutimi !

Quelques journalistes catholiques des Etats-Unis et du Canada

La *Tribune*, de Woonsocket, R. I., en annonçant la mort récente de M. W. H. Thorne, le fameux journaliste américain,

converti à la vraie foi, reproduisait une appréciation du défunt, où il était qualifié de *mécontent*, d'*intolérant*, et de *pessimiste*. Puis elle ajoutait que, aux yeux de certains catholiques américains, « les fils les plus dévoués de l'Eglise, ses soldats les plus ardents et les plus éclairés ont toujours été et seront peut-être toujours des mécontents, des intolérants et des pessimistes. »

Et notre confrère continuait : « Un mécontent, un intolérant et un pessimiste, Laflamme, dont la plume brillante et courageuse a dévoilé tant de turpitudes et soutenu tant de brûlantes polémiques, avant de voir donner à son œuvre chevaleresque et chrétienne une consécration épiscopale qui le récompense pour son indomptable intrépidité et le venge de tant d'avaries.

« Un intolérant, un pessimiste et un mécontent, Tardivel, qui est mort l'épée au poing, en véritable soldat de l'Eglise après avoir rendu à la cause catholique aux Etats-Unis même, comme au Canada, des services si signalés.

« Un pessimiste, un mécontent et un intolérant, Arthur Preuss, cet « illustre disciple de la Croix », comme l'appellerait Bossuet, ce publiciste dont le talent hors ligne et le catholicisme intégral contribueront dans une si grande mesure à sauver, si elle doit être sauvée, des catholiques libéraux qui la mènent à la perte à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique et dans les rangs des fidèles modernes et modernisants, la sainte Eglise de Dieu en cette République ; Preuss dont le « nom est Chrétien, et le surnom, catholique », comme il le proclame au monde dans un langage dont soixante-quinze pour cent de ces catholiques américains ne comprennent, ni ne soupçonnent ni la grandeur, ni la beauté.

« C'est ce même M. Preuss que ces mêmes organes appellent tous les jours l'apôtre de « fer-blanc », lui dont la doctrine est si sûre, l'inspiration si catholique, le catholicisme si intégral, lui le croisé dont les armes sont d'or.

« Tardivel, comme on l'a haï !

« Laflamme, comme on l'a voué aux gémonies !

« Et combien d'autres ont reçu l'hommage d'une égale condamnation pour avoir consacré leurs vies à servir la religion et avoir préféré le Christ à un régime.

« Bienheureux les mécontents, les intolérants et les pessimistes de leur espèce ; car ayant eu soif de vérité et de justice, pour elles ayant souffert, ils seront rassasiés et consolés. »

— 344 —

La réorganisation de l'Eglise de France

— o —

Au cours des vacances dernières, un grand nombre de nos évêques ont été appelés à dire leur sentiment sur la situation religieuse actuelle, les devoirs nouveaux qu'elle impose, les organisations nouvelles qu'elle réclame. La *Croix* a publié, en effet, sous le titre « La réorganisation de l'Eglise de France », les résultats d'une importante enquête menée au près d'une trentaine de prélats ; le *Figaro* en a interviewé sept ou huit sur le rôle politique et social du clergé ; quelques autres ont fait, en des circonstances diverses, des déclarations du plus haut intérêt.

Résumer rapidement le sens général de ces paroles épiscopales, de manière à présenter à nos lecteurs un aperçu de la situation religieuse jugée par les chefs de l'Eglise, tel est le but des lignes qui suivent.

DEUX ANS DE SÉPARATION

Il y aura dans quelques semaines deux ans qu'a été promulguée, la loi de séparation. Beaucoup en redoutaient ou en espéraient la désorganisation de l'Eglise de France ; d'autres en attendaient un réveil immédiat de la foi du peuple catholique. L'événement n'a pleinement justifié ni les espoirs des uns ni la crainte des autres.

Deux avantages importants et deux graves inconvénients sont mis en relief par la plupart des réponses faites à la *Croix*. D'une part, l'Eglise a gagné l'indépendance des nominations ecclésiastiques, et plus de liberté dans l'exercice du ministère religieux ; d'autre part, elle a souffert d'une spoliation dont beaucoup ne soupçonnent encore l'immense étendue ni la criante injustice, et elle se trouve privée de tout statut légal, étant juridiquement inexistante aux yeux de l'Etat français.

Ce sont là des conséquences qui atteignent l'organisation matérielle de l'Eglise ; mais, à un autre point de vue, la sépa-

ration a-t-elle déterminé l'explosion de ferveur religieuse pré-dite par quelques-uns ? Il faut bien reconnaître que non. Et lorsque Mgr Herscher demande « Où est le sursaut d'indignation populaire ? Où est le réveil de l'initiative des catholiques en matière religieuse ? » on ne peut qu'avouer avec lui que nous ne le constatons nulle part avec la force et la persistance espérées par certains.

Mais à défaut d'une rénovation aussi soudaine, il est du moins réconfortant de constater, sur les lèvres d'un très grand nombre d'évêques, cette affirmation que leur diocèse n'a rien perdu à la séparation au point de vue religieux, et que des progrès certains y sont même constatés depuis. « Au point de vue purement religieux, la séparation a amélioré le sort de mon diocèse », écrit Mgr du Vauroux. « La séparation a été le point de départ d'un renouveau dans mon diocèse », dit Mgr Douais. NN. SS. de Cabrières, Luçon, Germain, Belmont, Henry... font des déclarations analogues.

Et en dépit des injustices et des vexations qu'ils ont à supporter, beaucoup de ces évêques, chassés de leurs palais et privés de leurs traitements, mais s'oubliant eux-mêmes pour ne songer qu'aux âmes, souscriraient sans doute à l'appréciation de l'évêque de Montpellier : « Les résultats, dans leur ensemble, m'apparaissent satisfaisants... »

RECRUTEMENT ET ORGANISATION DU CLERGÉ

La plupart des écrivains qui ont envisagé les conséquences possibles de la séparation, s'accordaient à prévoir un arrêt et même un fléchissement dans le recrutement du clergé. Cette prévision s'est trouvée réalisée dans bien des diocèses, mais elle ne s'est pas produite avec la généralité que l'on avait supposée. Les évêques d'Amiens, Tarbes, Beauvais, Quimper, Aire, Lyon, Périgueux, déclarent que le mouvement des vocations sacerdotales ne s'est pas ralenti chez eux. A Cambrai il s'est même développé.

Dans l'organisation du clergé peu de chose à noter, sinon l'importance prise désormais par le doyenné et le curé-doyen. Le canton redevient une unité religieuse vivante. Notons aussi la création, dans certains diocèses, à Reims, à Dijon notamment, de directeurs diocésains d'œuvres, c'est-à-dire de

prêtres déchargés de tout ministère paroissial pour se livrer plus entièrement à un ministère de conquête.

Pour l'avenir, beaucoup d'évêques envisagent comme probable la nécessité de concentrer en des paroisses importantes, devenues centres de mission, les prêtres répartis aujourd'hui dans toutes les localités et de les grouper en une vie commune apostolique.

ROLE DU CLERGÉ

Quant au rôle du clergé, il apparaît de plus en plus comme un rôle d'évangélisation et de bienfaisance sociale dégagées à la fois des entraves administratives et des préoccupations politiques : « Il n'y a rien à espérer, dit Mgr Belmont, sinon de l'évangélisation pure et simple des populations, avec le soin d'en écarter toute apparence de préoccupations étrangères au but surnaturel ». — « Mon idéal, dit Mgr Delamaire, est celui-ci : le prêtre éducateur, bienfaiteur public, rendant à ses concitoyens tous les services matériels et moraux qui dépendent de lui, et se dévouant à eux sans conditions, avec le désintéressement le plus complet ». Citons encore Mgr Gibier : « Il faut nous arracher à notre isolement, reprendre contact avec la nation, apparaître au milieu de nos contemporains comme des utilités, n'être pas les hommes d'un parti politique, mais les hommes de tous, les hommes de Dieu. »

Et parmi les tâches les plus immédiatement nécessaires, deux surtout reparaissent fréquemment indiquées dans les réponses épiscopales : *l'enseignement religieux*, car « nous mourons d'ignorance religieuse », et le *développement de l'esprit* d'association chez les catholiques trop enclins à l'individualisme.

ORGANISATION CATHOLIQUE

Aux cadres concordataires aujourd'hui brisés, il faut substituer des cadres nouveaux vivant et agissant ; au budget des cultes supprimé, des offrandes régulières, organisées méthodiquement.

Pour répondre à la première de ces préoccupations, une série d'essais sont tentés dans divers diocèses. Plusieurs évêques insistent sur ce mot « essais » et sur le caractère provisoire des solutions adoptées. De là vient une certaine diversité que

l'on constate en passant d'un diocèse à un autre. Il n'y a point lieu de s'étonner : on essaye.

Dans beaucoup de diocèses un double organisme : *administratif*, succédant aux Conseils de Fabrique ; de *propagande et d'action*, succédant aux Comités catholiques ou d'action religieuse ; le premier reposant sur des Commissions diocésaines, Commissions cantonales, Conseils paroissiaux, et ayant en première ligne un but d'administration financière ; le second ayant à sa tête des bureaux diocésains d'œuvres et à sa base des Comités paroissiaux ou associations paroissiales et agissant par la fondation d'écoles, d'œuvres postsecondaires, par la propagande de presse, les conférences. . .

Dans d'autres diocèses, les Conseils paroissiaux cumulent ces deux ordres de fonction et sont à la fois rouages administratifs et centres d'apostolat.

Plus diverses encore sont les organisations du Denier du culte. En général, c'est à 1 franc par tête qu'est fixée la cotisation minimum, et en général aussi, c'est par des visites à domicile que cette offrande est recueillie. Les autres détails d'organisation varient à l'infini. Mais un principe les domine presque partout : c'est que l'Église doit recevoir et donner au grand jour, et par conséquent qu'une large participation doit être assurée aux laïques pour le contrôle des collectes et de leur emploi. « Puisque le public est appelé à en supporter les frais, remarque Mgr Ricard, on voit assez qu'il peut se croire en droit de connaître le budget des recettes et des dépenses. Un grand nombre de réponses signalent que d'ores et déjà les ressources recueillies par les organisations improvisées suffisent à l'entretien annuel du culte. Il en est ainsi notamment à Soissons, Beauvais, Reims, Toulouse, Grenoble, Aire, Langres, Poitiers, etc.

Direction plus immédiate et plus ferme de la hiérarchie, participation plus large des laïques à la vie de l'Église, exclusion de toute pensée politique des organisations religieuses, telle paraît être la triple caractéristique des efforts tentés en cette matière.

PAS DE PARTI CATHOLIQUE

Mais une des conclusions qui se dégage le plus nettement de ces interviews ou de ces réponses, c'est que l'épiscopat ne

veut pas d'un parti catholique. Les prélats dont les opinions conservatrices sont connues se rencontrent sur ce point avec ceux qui ont affiché des opinions démocratiques.

« Jamais, dit Mgr Delamaire, l'épiscopat n'a encouragé les catholiques à former comme tels un parti catholique, et l'on peut donc affirmer que l'épiscopat est opposé à un pareil dessein. »

« S'il s'agit, dit Mgr Dubillard, de grouper les catholiques pour la défense de leur foi et de leurs intérêts religieux, sur cela est utile et nécessaire aujourd'hui, mais ce groupement ne peut et ne doit en aucune façon s'appeler un parti, encore moins un parti catholique ; nous sommes tous pour l'union de tous, et qui dit parti, dit nécessairement division. »

Des jugements analogues se retrouvent sous les plumes de Mgr Germain, de Mgr Guilibert, de Mgr Douais, de Mgr du Vauroux et de bien d'autres.

La chimérique et dangereuse conception du parti catholique n'est plus à redouter. Elle était déjà repoussée par une bonne partie de l'opinion catholique, les évêques la repoussent à leur tour.

Après deux années de séparation, les premiers efforts tentés, les premiers résultats obtenus semblent donc annoncer que la réorganisation de l'Eglise de France est en bonne voie, mais que, contrairement aux prévisions de quelques optimistes, ce n'est que par un lent et persévérant labeur qu'elle se dégagera des ruines accumulées autour d'elle et surmontera les obstacles déjà élevés sur sa nouvelle route.

(Sem. rel. de Limoges.)

Ce que peut la femme chrétienne

La femme chrétienne et pieuse devient nécessairement zélée, et elle trouve dans l'apostolat un excellent moyen de sanctification et de progrès spirituel. Elle se fait du bien à elle-même en faisant du bien aux autres. Il y a des âmes brisées par la douleur ; elles se noient dans leurs larmes ; elles traînent sous leurs vêtements de deuil une existence désolée et décou-

ragée. Qu'elles agissent ; qu'elles s'enrôlent dans nos œuvres catholiques ; et elles souffriront moins en agissant davantage.

Il y a des âmes tentées. Elles ne voudraient pas, pour un empire, blesser le cœur de Dieu ; mais les sollicitations du péché les harcèlent sans cesse. Qu'elles se livrent aux bonnes œuvres et elles échapperont aux assauts de la tentation par les élans du zèle.

Il y a des âmes inoccupées. Quand elles ont accompli leurs devoirs de piété et leurs devoirs d'état, il leur reste de longs loisirs dont elles ne savent que faire et qu'elles abandonnent à de creuses frivolités. Elles sont la proie d'un inexorable ennui, et elles gaspillent un temps précieux. Qu'elles écoutent la voix du Père de famille, du chef de la paroisse qui, en toute charité, leur dit : « Et vous aussi, allez donc travailler à la vigne du Seigneur. »

Il y a des âmes scrupuleuses, préoccupées au plus haut point de la recherche de la volonté divine et craignant toujours de ne pas la connaître assez — absorbées d'un côté, par de pénibles retours sur un passé dont elles déplorent les erreurs et, de l'autre, par des appréhensions sur un avenir dont elles redoutent les pièges. Ces âmes sont à plaindre, car elles sont privées de toute confiance, de toute joie, de toute paix, et comme noyées dans une incurable tristesse. Leur influence est d'ailleurs peu salutaire ; elles donnent à la piété un caractère morbide et repoussant. Qu'elles se précipitent dans l'action. En s'occupant des autres, elles s'oublieront elles-mêmes. Le scrupule vit de l'attention que nous lui donnons ; il meurt quand nous n'avons pas le temps d'y penser.

Il y a aussi des âmes trop heureuses au point de vue naturel et humain. Comblées des dons de la fortune et des joies du foyer, elles ont besoin de s'imposer des sacrifices volontaires, de prouver à Dieu leur reconnaissance et de se faire pardonner devant les hommes la félicité exceptionnelle dont elles jouissent sans l'avoir méritée. Ces femmes privilégiées demanderont à l'exercice du zèle la rançon de leur bonheur surabondant, et elles trouveront l'apaisement et la sécurité de la conscience dans les bonnes œuvres spontanément entreprises et laborieusement conduites.

Nous nous proposons d'expliquer bientôt les bonnes œuvres

qui conviennent aux femmes chrétiennes. Pour le moment, qu'il nous soit permis de noter ici brièvement quelques souvenirs de notre vie pastorale. Nous avons connu telle dame des pauvres qui a préparé de nombreux pécheurs à une mort admirablement chrétienne. Nous avons connu telle jeune fille, dévouée à la gloire de Dieu et à l'amour de Notre-Seigneur, qui a transformé son entourage et sauvé l'âme d'un père ou d'un frère. Nous avons connu telle personne qui, libre de son temps et prodigue de sa peine, a disposé à une excellente première communion de pauvres enfants ignorants et rebelles. Nous avons connu telle convalescente dont les doigts pieux et agiles ont confectionné pour les autels de magnifiques ornements. Ces simples indications sont déjà tout un programme... et nous voulons croire qu'elles seront pour quelques chrétiennes une orientation et une impulsion vers l'apostolat. Que Dieu réalise nos désirs et qu'il suscite dans ce diocèse de Versailles beaucoup de femmes pieuses et zélées qui seront les messagères et les ouvrières des résurrections prochaines !

† Mgr GIBIER,
évêque de Versailles.

La persécution religieuse

Un million par an perdu pour Blois

— o —

Dans un vigoureux article, M. H. de Cardonne, rédacteur en chef de *l'Avenir de Loir-et-Cher*, dit ce que coûte déjà et ce que coûtera prochainement à la ville de Blois l'acharnement de la République contre les congrégations enseignantes.

La communauté des Ursulines comprenait, à elle seule, un personnel total (religieuses, pensionnaires, domestiques) de 400 personnes, qui dépensaient chacune, en moyenne, 1,000 francs par an, soit, en chiffre rond, 400,000 francs. — Ajoutez à ce chiffre les dépenses et les achats des familles, quand elles venaient voir leurs enfants. Ajoutez encore les dépenses que faisaient chaque jour, à Blois, le grand Séminaire, le petit Séminaire (professeurs, élèves et personnel), les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, les Frères des Ecoles chrétiennes, le travail assuré à l'année pour quantité d'entrepreneurs et d'ouvriers, les immenses fournitures pour les bou-

chers, les boulangers, les charcutiers, les épiciers, etc., etc.
— Et vous constaterez, en comptant bien, que, bon an mal an, la ville de Blois y perd un million de recettes.

Or, qui remplacera ces recettes ? Est-ce la République ? Elle ne prend rien et elle aggrave les impôts. C'est donc un million d'affaires en moins, un million de perdu et bien perdu pour la ville de Blois.

(*Voix de N.-D. de Chartres.*)

Bibliographie

— o —

— MANUEL DU RÉDACTEUR D'ORDO, en latin et en français, par le R. P. DOM PAULIN JOUMIER, O. S. B., du monastère de Sainte-Anne de Kergonan, de la Congrégation de Solesmes. In-8° carré, 5 fr. 00. — P. Lethiellieux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Voici enfin un travail pratique, clair, simple, (autant que la matière le comporte), souvent désiré par le clergé, mais en vain jusqu'ici.

Nous ne connaissions pas en effet jusqu'à présent de Manuel du Rédacteur d'Ordo. Il semble que personne n'ait eu la pensée ou le courage d'entreprendre une pareille besogne qui passe, à bon droit, pour très difficile.

Rédiger un Ordo est affaire d'application surtout, portant sur une multitude de détails et un enchevêtrement de règles qu'il faut avoir sans cesse présentes à l'esprit, sous peine de commettre des erreurs ou de manquer de précision.

Le présent Manuel permet de ne rien oublier et donne la solution de la plupart des difficultés qui se présentent.

Après avoir, au début, indiqué les sources à consulter pour un travail de ce genre, l'auteur se pose la question : Comment rédiger son Ordo ?

Chacun, répond-il, a sa manière de travailler. Puis, avant de proposer la sienne, il jette un coup d'œil sur ce qu'il appelle les *alentours de l'Ordo* : le format, le titre, les Tables du Temps y sont passés en revue.

Suit un spécimen d'Ordo, emprunté dans ses grandes lignes à l'Ordo de Paris.

Tout ceci tient en une douzaine de pages.

Viennent alors quelques brèves remarques préliminaires, et l'auteur nous donne sa manière, j'allais dire, son secret

Le Révérend Père ajoute un certain nombre de *remarques* que le Rédacteur d'Ordo ne devra jamais perdre de vue.

On trouve ensuite une *Table des Fêtes mobiles* jusqu'en 1932, le *Calendrier romain*, et toute une *série de tableaux* où règles et décrets reçoivent leur application.

Enfin tout ce qui concerne les points particuliers ou difficiles : offices votifs, mémoires, hymnes, versets, doxologies, Ecriture occurrente, leçons propres ou appropriées, répons, oraisons, messes de précepte, votives, des Morts, titulaires, patrons, tout cela est sobrement et clairement élargi, d'après les plus récents décrets.

Par ailleurs, l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

L'auteur estime, avec raison, que son livre peut rendre service au clergé séculier et régulier.

Nous croyons qu'il sera très utile non seulement aux Rédacteurs d'Ordo, mais encore aux professeurs de liturgie, à tous les prêtres, religieux, rubricistes qui désirent se rendre compte à fond de leur office ou faire eux-mêmes leur Ordo.

Ce Manuel est une mine de renseignements faciles à consulter et que chacun voudra avoir sous la main : nous lui prédisons le plus légitime succès.

J. M. C.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (10^e année). — Abonnement 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de novembre.

L'hypnotisme dans le traitement des habitudes vicieuses (S. Michel.) — La famille Hernadec (Chanoine Gombault.) — Les démons devant la nature et la science (A. Jeanniard du Dot.) — « Glanes » spirites (C. G.) — Echos du monde invisible (A. Body.)

Celui qui sait et qui n'apprend pas aux autres, est comme une horloge qui marche, mais à laquelle il manque les aiguilles.

J.-B. FONSAGRIVES.